



CONVERGENCE SERVICES PUBLICS D'INDRE ET LOIRE

# Une enquête populaire sur les services publics dans le pays de Savigné-sur-Lathan (Nord-Ouest Touraine)

Convergence:  
Services  
Publics  
37



**Services Publics**  
**Cela vous parle ?**

**Mieux vivre  
en Nord-Ouest  
Touraine**



***Une enquête Populaire,  
pour une vie meilleure sur notre territoire.***

Rencontres et échanges pour vous  
écouter et construire ensemble  
les services publics de demain dans  
votre territoire rural.

**Janvier** ● Lancement de l'enquête populaire  
**Avril** ● Rencontres, échanges, débats  
dans la rue et les cafés  
**Mai** ● Restitutions  
**Juin** ● Restitutions ici et ailleurs

Égalité

Solidarité

Intérêt général



L'association Convergence Services Publics d'Indre-et-Loire vise à promouvoir les Services Publics afin de répondre aux grands enjeux de société, assurer l'accès aux droits fondamentaux dans l'égalité de traitement, participer au développement des territoires dans le respect des enjeux climatiques et environnementaux.

L'enquête populaire menée sur les Services Publics fait suite à une précédente réunion publique organisée à Channay-sur-Lathan en octobre 2021 et porte sur un territoire rural représentatif des zones rurales éloignées des grands centres urbains.

**La méthode choisie est celle de l'écoute des habitants et de leurs attentes.** L'enquête sur le bassin savignéen est menée en parallèle d'une autre initiative dans un quartier urbain emblématique, le Sanitas à Tours. Rien à voir pourrait-on dire, mais il y a dans les 2 cas un immense besoin de Services Publics, porteurs des principes d'égalité, de proximité, mais aussi de démocratie.

Partant des éléments que nous avons recueillis, le présent document rassemble les différentes expressions (population, associations, élus) mises en perspectives lors de la réunion de restitution du 4 mai 2023. Il ne vise pas l'exhaustivité avec les limites inhérentes à la méthodologie utilisée et à nos moyens propres.

**L'enquête met en lumière les problématiques des territoires ruraux éloignés des grandes villes à l'heure des changements climatiques, du coût de l'énergie et du besoin d'un nouvel aménagement du territoire au prix d'un nouveau maillage de**

**Services Publics. Elle apporte un autre éclairage sur la vie des habitants que celui issu d'études générales sur la ruralité et notamment de l'approche de l'INSEE par bassin de vie qui ignore ou sous-estime les conséquences du développement des métropoles.**

**La même remarque vaut pour la définition d'un bassin de mobilité qui serait propre à la communauté de communes selon la région Centre-Val de Loire (cf les cartes des bassins de vie et de mobilité en annexe).**

**Nous aborderons en premier point l'état des lieux et en deuxième point les propositions pour répondre aux besoins de la population. Celles-ci concernent les différents niveaux de collectivités publiques (communes et communautés de communes, département, région, État) qui seront ainsi interpellés.**

## **Sommaire :**

### **État des lieux**

- **La santé et protection sociale**
- **La culture**
- **Le numérique**
- **L'éducation**
- **Les services publics du quotidien**
- **Les autres services**
- **La mobilité**

### **Propositions**

- **Le numérique avec des services publics de proximité**
- **L'éducation**
- **L'accès aux soins**
- **La mobilité**

### **Conclusions**

# **A - État des lieux**

L'enquête porte sur les communes du bassin savignéen comptant près de 10 000 habitants. Channay-sur-Lathan, Souvigné, Cléré-les-pins, Ambillou, Avrillé-les-Ponceaux, Courcelles-de-Touraine, Hommes, Rillé et Savigné-sur-Lathan font partie de la Communauté de Communes Touraine-Ouest-Val-de-Loire (CCTOVAL) qui compte 33 000 habitants.

Le territoire est vécu par ses habitants comme délaissé, souffrant de la disparition de ses Services Publics et pénalisé par un tissu économique réduit. Ce sentiment trouve sa traduction au plan électoral comme dans nombre de territoires ruraux par une abstention massive et un vote majoritaire pour le Rassemblement National.

Sans doute, derrière ces difficultés, se cachent des choix en matière d'aménagement du territoire qui tendent à marginaliser les zones rurales au profit des métropoles et des grands axes marchands. La même logique de hiérarchisation peut également s'observer, à plus petite échelle, au sein de la Communauté de Communes.

Le bassin d'emploi principal est manifestement celui de la métropole tourangelle située à une quarantaine de kilomètres... Dès lors, le problème clé est celui de la mobilité conditionnée par l'usage du véhicule personnel des habitants. L'accès aux services de santé, à l'éducation, à un réseau de transports collectifs et à tous les Services Publics majeurs sont autant de préoccupations fortes des habitants et déterminant pour l'attractivité du territoire et la qualité de vie dans le nord-ouest Touraine.

# Comment les habitants vivent-ils leur quotidien?

## 1- L'accès aux services de santé et de protection sociale

### 1-1 À l'écoute des habitants :

Michel, de Courcelles, rencontré sur le marché de Savigné, fait part des difficultés pour se soigner avec l'obligation de faire 6 km pour trouver un médecin dont on ne sait pas s'il va rester. «Les radios, nous devons les faire à Château-du-Loir à 25 - 30 km ou à Tours à la clinique de l'Alliance».

À Savigné, 2 médecins sur 3 vont partir. Une forte attente porte sur l'ouverture du Pôle santé mais pour l'instant aucun nouveau médecin n'est venu s'installer. Avec le programme de création de «Centres de santé» lancé par la région, **plusieurs médecins salariés sont venus, mais ont jugé que ce secteur était trop éloigné de la métropole...**

La pharmacie de Savigné et celle de Cléré-les-Pins assurent un service para-médical apprécié par la population dans ce territoire. De plus en plus, les différentes professions de santé para-médicales prennent

en charge les besoins de santé du quotidien, qu'il s'agisse des pharmaciens, infirmières, kinésithérapeutes...mais ne peuvent pallier le rôle majeur des médecins!

**En matière d'action sociale**, il n'y a pas de Maisons de la Solidarité du département dans la communauté de communes. Les 2 Maisons de la Solidarité les plus proches sont Neuillé-Pont-Pierre et Chinon.

Le service du RAM (réseau Assistantes maternelles) pour les assistantes maternelles et les parents est à Bourgueil et non plus à Ambillou, soit 30 km. Une antenne de proximité faciliterait la vie, les rencontres et la formation continue des assistances maternelles sur le secteur de Savigné.

**Il n'existe pas de moyens de transports publics pour assurer les liaisons entre les différents pôles.**

### 1-2 À l'écoute des associations : Agevie et ADMR

- **L'association Agevie de Savigné**, L'association, à but non lucratif, a été créée à l'initiative du mouvement solidaires SOLIHA (Solidaires pour l'habitat), anciennement Pact 37 (Propagande et Action Contre les Taudis) et de la fédération ADMR. Les actions menées :

- **Le relais Sépia**: Il n'existe que deux établissements de ce type dans le département, l'un dans le nord, à Savigné, l'autre dans le sud, à Descartes.

- **Un centre d'hébergement temporaire** assure un accueil lors de moments difficiles, sortie d'hôpital, etc...permettant aux personnes âgées de rester chez elles aussi longtemps que faire se peut.

- **Un accueil de jour vise à favoriser la vie sociale** : Le principe est d'aller vers les personnes âgées qu'on va chercher chez elles dans un rayon de 20km. L'accueil se fait sur une journée ou deux par semaine en mettant à profit les locaux mis à disposition par les communes. La journée est organisée sur le principe du "comme à la maison" pour la préparation des repas, et les activités proposées.

- **L'habitat inclusif** doit permettre à des personnes âgées d'avoir un logement plus adapté à leurs besoins, proche de leur lieu de vie. Le projet a été réfléchi avec les habitants avec 5 logements à Savigné, idéalement positionnés à côté du relais Sépia avec un jardin partagé, à proximité de la salle associative et de la bibliothèque. L'habitat inclusif, qui est maintenant un dispositif national, se développe dans toute la Communauté de communes avec 21 logements répartis sur celle-ci, dont 2 à Ambillou et à Gizeux. Il est à noter que les salariés d'Agevie sont domiciliés dans le territoire.

**Agevie** a été missionnée par la Communauté de communes pour mettre en place un projet basé sur la mémoire

des personnes âgées intitulé «**Partageons la mémoire pour raconter notre territoire**». Il doit être mené sur 3 ans avec une animatrice-coordinatrice à mi-temps par secteur. Par exemple, sur Ambillou-Savigné, le choix a été fait de recueillir les "petites histoires" des anciens du territoire sur l'évolution des métiers et des commerces.

**Attention : ne pas confondre «Agevie» et «Ages et Vie»!**...

**Le centre Ages et Vie** de Cléré-les-Pins, qui dépend du groupe Korian est à but lucratif et propose à la location de petits appartements seniors (16 places) avec des "prestations services" ...

- **L'ADMR**: Essentiellement au service des personnes âgées, l'association ADMR à but non lucratif de Savigné intervient auprès de plus de **120 personnes** plus ou moins isolées en ce milieu rural qui peuvent ainsi rester à domicile; les prestations quotidiennes, garanties 7 jours sur 7, lorsque c'est indispensable, sont prises en charge, du moins partiellement par la CARSAT, la MSA et le Conseil départemental.

Le personnel (21 salariés), essentiellement féminin et à temps partiel, est géré au mieux par la responsable de secteur confrontée aux difficultés de recrutement et de formation dans cette zone rurale sans autre moyen de transport que le véhicule personnel...

Le rôle social de l'ADMR est fondamental en zone rurale d'autant que les places en EHPAD publics sont rares et beaucoup plus onéreuses!

Les actions de l'ADMR sont développées dans le compte-rendu d'entretien avec madame Thaon, responsable de l'ADMR pour le secteur de Savigné joint en annexe.

## 2 - La culture

Ce sont des **bénévoles** qui font vivre la bibliothèque de Savigné. Celle-ci recueille un consensus de satisfaction.

Des animations, jeux et ateliers, sont organisés pour les habitants de Savigné et des communes environnantes qui n'ont pas de lieux d'accueil culturel comme celui-ci. Mme. Proust, de Hommes, référente bénévole, se rend tous les 2 mois à la bibliothèque de Tours pour réaligner celle de Savigné.

Les trois bénévoles rencontrés à la bibliothèque municipale de Savigné expriment un besoin urgent d'agrandissement de celle-ci au vu du nombre important de visiteurs (350 de Savigné plus 150 de l'extérieur) et des multiples activités qui nécessitent des lieux dédiés (lecture, jeux, rencontres, chorale, groupes scolaires, accueil des jeunes du foyer d'handicapés d'Ambillou, animations à la journée ou le soir...). Les demandes sont supérieures aux possibilités d'accueil (50 personnes maximum).



Bibliothèque de Savigné

## 3 - Le numérique avec les «Maisons France Services»

L'atelier numérique organisé à la bibliothèque de Savigné, financé par la région, a été un succès. Avec tous les formulaires administratifs à remplir, l'espace numérique est devenu indispensable aux habitants équipés d'un ordinateur et en âge de se former...



Le financement s'est terminé fin mars alors que des demandes de stages n'avaient pu être satisfaites...

Il serait indispensable de poursuivre cette expérience car la fracture numérique est flagrante et pas uniquement chez les personnes âgées.

Jules, agent commercial, se déplace sur Château-du-Loir et Luynes notamment et rencontre beaucoup d'habitants, son épouse travaillant dans le Maine-et-Loire témoigne: *"Personnellement je n'ai pas de souci, mais il faut reconnaître*

*que bon nombre de citoyens n'ont pas d'ordinateur et encore moins de formation pour l'utilisation de ces nouveaux outils !"*

*"Les personnes âgées ne sont pas connectées et ont besoin des services publics, avec une personne en face d'eux pour répondre à leurs questions, les aider dans leur démarche"* confirme l'adjointe au maire de Savigné, rencontrée sur le marché.

Une autre indication nous est donnée par le comportement des personnes âgées retraitées



rencontrées lors de l'enquête et intéressées par son suivi : elles nous donnent non pas leur adresse mail mais leur numéro de téléphone et leur adresse postale même lorsqu'elles disposent d'un ordinateur...



## 4 - L'éducation

### 4-1 À l'écoute des habitants

#### Les mêmes préoccupations sur l'école s'expriment.

Une maman déclare: «Nous préférons pour nos enfants des classes comptant une vingtaine d'élève mais pas 30 ou 35 !». La mobilisation des parents d'élèves a permis de limiter les fermetures de classe et de «sauver» celle de Hommes...

Mais les propos de l'Inspecteur d'Académie peuvent inquiéter: «**Il était également important de ne pas fermer toutes les classes rurales d'un seul coup!**» (Nouvelle République du 3 février 2023). **De nouvelles fermetures de classes pourraient donc intervenir dès l'année prochaine...** À Savigné, une classe de l'école primaire sera ainsi fermée à la rentrée 2023-2024 en dépit de l'effectif «limite» comme le signale monsieur Brun, maire de la commune.

Fabienne d'Avrillé-les-Ponceaux estime également que l'école est en danger. Elle ajoute : «**Il faut se débrouiller comme on peut pour nos enfants en matière de déplacement. Travaillant à Bourgueil, nous les avons mis au collège de Bourgueil.**»

Pour le lycée à Tours, Il n'y a qu'un seul bus le matin et le soir. Nous emmenons nos enfants pour apprendre à nager à Saumur. L'école n'ayant pas de piscine à moins de 40 km, n'est pas contrainte d'organiser l'apprentissage de la natation, nous dit-elle... Pour les vacances, nous les inscrivons au centre aéré de Continvoir, mais il faut les y emmener en voiture. Pour les lycéens et les étudiants, c'est l'internat ou la galère des bus!...

Jules : «*Les transports sont assurés par les cars RÉMI à raison de 2 à 3 par jour, je pense, matin et soir: 7h le matin et 19h le soir et au total 2h30 de transport par jour. La fatigue du transport est là et leur journée n'est pas finie avec les devoirs...! Ma fille est en internat au lycée Choiseul, le temps de transport étant trop long*» mais l'internat coûte plus cher aux familles...

Un jeune étudiant habitant Cléré-les-Pins et étudiant à Tours cible également le problème de transport: 45 km tous les jours avec des problèmes d'horaires et de desserte.



Un monsieur signale par ailleurs que l'offre en établissements spécialisés pour les enfants handicapés dans le nord-ouest du département est très insuffisante, (500 places disponibles en IME (Institut Médico-Educatif) pour l'ensemble de l'Indre-et-Loire). Une pétition a été lancée à Savigné signée par plus de 120 personnes.

### 4-2 À l'écoute des collectivités publiques et les associations

#### a) Les parents d'élèves du Primaire et du Collège

Les parents reconnaissent les efforts des communes pour s'adapter aux obligations des parents. **Un accueil périscolaire** accueille les enfants du secteur à Channay-sur-Lathan, le matin (dès 7 heures) et le soir jusqu'à 18h30. Les enfants peuvent également être pris en charge au «**Centre de loisirs**» le mercredi et pendant les vacances scolaires à Continvoir.

Un problème demeure : **l'apprentissage de la natation** dans le cadre scolaire dans ce secteur trop éloigné d'une piscine couverte... **Le Collège de Savigné prend le relais, en conduisant, pendant un trimestre, les élèves de 6ème à la piscine couverte du Lude**, dans le département voisin.

La vie des collégiens est également soumise aux contraintes du ramassage scolaire. Les jeunes y sont habitués depuis l'enfance, mais l'emploi du temps très serré oblige à «caser» certaines activités de détente (type animations «truck ados» appréciée des ados) pendant la pause limitée du repas. **Les pratiques sportives ou artistiques des collégiens** nécessitent de la part des parents, qui ne sont pas toujours disponibles, de longs déplacements onéreux en voiture chaque semaine...

#### b) Le défi relevé par le Collège Bernard de Fontenelle à Savigné

Le secteur de recrutement du Collège Bernard de

Fontenelle de Savigné sur Lathan comprend les communes d'Hommes, Ambillou, Courcelles-de-Touraine, Cléré-les-Pins, Avrillé-les-Ponceaux, Channay-sur-Lathan, Rillé, et Savigné. **La prévision d'effectif pour la rentrée 2023 : 330 élèves.**

Le collège est un vaste établissement rénové pour la rentrée prochaine avec la disparition des classes préfabriquées. Cette rénovation n'est certes pas exempte de critiques concernant le traitement des abords et le manque d'espaces végétalisés.

#### Une richesse d'options est proposées aux élèves :

3 langues vivantes (Anglais, Allemand, Espagnol) + une section européenne, Latin, atelier de chant choral, cours d'éloquence et une option «sport» animée par un professeur très investi qui parvient à organiser des rencontres sportives de haut niveau en plus des déplacements au Lude pour l'apprentissage de la natation.

**Aider à la meilleure orientation possible des élèves est l'objectif prioritaire du principal, Monsieur Nerrand. Celui-ci insiste sur la nécessité de garantir aux jeunes ruraux des possibilités d'orientation «ouvertes» et ambitieuses sachant que leur avenir professionnel dépend aussi de leurs conditions d'études...**

Le collège doit à cet égard gérer les contraintes d'organisation liées au **ramassage scolaire** qu'il partage avec celui du collège de Château-la-Vallière ainsi qu'au **besoin d'avoir un personnel permanent**.

**Le ramassage scolaire** (géré par la Région), inadapté au rythme scolaire, impose des horaires rigoureux et contraints obligeant à réduire les heures de cours de l'après-midi afin que tous les élèves soient montés dans leur car à 16h42 précises! **La pause méridienne** est également minutée; l'organisation de l'aide aux devoirs comme des ateliers offerts aux élèves n'est pas toujours simple...

**Le personnel du collège** : les 27 enseignants, les surveillants, le personnel de service et administratif, sont, comme tout le monde, soumis à l'éloignement et aux conditions de transports dans le nord-ouest du département...

### **La concurrence de l'enseignement privé**

Le collège public subit désormais la concurrence du privé avec l'ouverture du collège privé "Saint Jean XXIII" de Fondettes en 2021 et le phénomène risque de s'accroître car tous les niveaux n'étaient pas concernés en 2021. Les parents travaillant sur Tours sont tentés de déposer leurs enfants à Fondettes car ils y passent chaque jour...Après la Maternelle et le

Primaire, pourquoi pas, demain, un lycée privé?

**Le Collège de Savigné perd ainsi des moyens d'enseignement accordés en fonction du nombre d'élèves alors qu'il tient à maintenir pour les jeunes ruraux du secteur les conditions d'enseignement public exigeantes et efficaces auxquelles ils ont droit.**

**Les lycées d'accueil** sont principalement situés à Chinon et Tours (Choiseul et Vaucanson) **situés à plus de 45 kilomètres de Savigné-sur-Lathan...** Actuellement, 58% des élèves s'orientent en seconde générale et 36% en seconde professionnelle. Certains «craignent» la poursuite d'études longues. Il faut reconnaître que **plus de 2 heures de transports scolaires par jour** (soit l'équivalent de 45 jours de leurs 3 années de leur vie lycéenne) ne facilitent pas leur vie ! Par ailleurs, seuls 18 % des élèves bénéficient d'une bourse et nombre de familles ne peuvent envisager la solution plus onéreuse de l'internat...

**Devenus lycéens, les collégiens du secteur de Savigné sur Lathan sont donc confrontés à la même problématique de mobilité que leurs parents mais, en prime celle-ci conditionne en partie leur avenir...**

## **5 - Des services publics du quotidien éloignés**

### **5-1 À l'écoute des habitants**

Sur ce territoire, il ne reste plus comme Services Publics de l'État que les écoles et la gendarmerie. Les autres Services Publics ne sont plus assurés.

Plusieurs habitants ont fait état d'une poste, autrefois très présente dans chaque village, qui n'offre plus qu'un service minimum avec des horaires d'ouverture réduits. Ce sont les mairies qui gèrent les **«agences postales»**.

**Les trésoreries ont été fermées les unes après les autres**, à Savigné, puis à Château-la-Vallière, puis à Langeais. **Il faut maintenant aller à Chinon car ce territoire est rattaché à la sous-préfecture de Chinon** située à 50 km d'ici environ sans aucun moyen de transports collectifs pour s'y rendre alors que nous sommes à 35 km de la préfecture de Tours desservie par des cars Rémi... Un dysfonctionnement choquant pour la population !

### **Les Maisons France Services**

Les Maisons France Services sont au nombre de 3 dans la Communauté de Communes localisées à Château-la-Vallière, Langeais et Bourgueil. Peu de personnes rencontrées nous ont parlé des Maisons France services.

Dans plusieurs mairies, les secrétariats nous ont dit ne pas avoir pour l'instant de vrais retours sur les interventions des Maisons France Service auprès de la population après la prise de rendez-vous. Il n'existe pas de moyens de transports publics pour se rendre dans ces trois Maisons France Service, ce qui ne facilite pas leur utilisation...

Concernant, en particulier la **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales), une personne de 60 ans souhaiterait sur Savigné un service CAF de proximité qui éviterait d'aller à Tours. pour nombre de démarches.

**La sécurité** n'apparaît pas dans les préoccupations premières des habitants.

### **5-2 À l'écoute des collectivités publiques et des associations**

Alors que le Président de la République avait annoncé la création d'**une Maison France Services par canton**, l'option de la Communauté de communes a été d'en créer 3. Le choix est celui de la proximité avec la commune qui est la première porte d'entrée pour les Services Publics. **«Le meilleur maillage de**

**France, c'est les communes»** affirme Monsieur Dupont, président de la communauté de communes. « *Je ne prône pas les communes «nouvelles», ajoute-t-il. Les compétences principales sont à l'intercommunalité et mettre 3 communes pauvres ensemble ne crée pas de ressources nouvelles... et les habitants*

sont attachés à l'identité de leur commune!».

**Les Maisons France services doivent marcher «avec les communes»**, nous précise-t-il. Ainsi, des rencontres régulières sont organisées entre les Maisons France services et les mairies. Dans le cas de problème de mobilité ou de dossiers compliqués, des rendez-vous peuvent être organisés avec les habitants concernés en mairie.

Si, lors de l'enquête auprès de la population, des difficultés ont pu être constatées dans les échanges avec les mairies, l'objectif est que chacun puisse jouer progressivement le jeu avec notamment les secrétaires généraux de mairies: *«Il faut le temps de mettre en place des liens»* et *«sans doute plusieurs années»*, déclarent Monsieur Dupont ainsi que Mme Pitard qui est responsable des Maisons France Services à la communauté de communes.

L'une des difficultés majeures est **d'impliquer réellement les responsables des services de l'Etat dans les Maisons France Services**. Les négociations restent difficiles avec la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) mais aussi avec la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie). L'objectif est d'avoir dans un seul lieu de vraies réponses concrètes aux attentes des usagers!

La Communauté de Communes est amenée à pallier aux défaillances des services de l'État et à l'insuffi-

sance de personnels comme à la sous-préfecture de Chinon ce qui l'oblige à dépasser ses compétences lorsqu'il n'y a aucune autre solution, comme pour l'instruction des dossiers France-renov, par exemple.

Concernant **l'action sociale**, de la compétence du **département**, une meilleure articulation entre les **Maisons France Services** et les **Maisons de la Solidarité** est recherchée ; mais il reste à faire même si une permanence est assurée à la Maison France Services de Château-la-Vallière...

Les missions des Maisons France Services sont assurées par 2 agents de la communauté de communes assistés d'un «conseiller numérique» : 12 à 13 demandes journalières sont enregistrées, en présentiel ou par téléphone. Des coopérations peuvent s'instaurer avec les services territoriaux comme à Langeais avec le CCAS.

Pour le service de **l'eau et l'assainissement** : la Communauté de Communes s'oriente vers **une régie publique**. Les élus auront ainsi la pleine maîtrise de la gestion de l'eau et les prix de l'eau seront uniformisés sur tout le secteur. La même orientation est prise pour les ordures ménagères. Mais il y a urgence, compte-tenu de l'explosion des factures et comme l'expriment les habitants, **à mettre en place une tarification sociale** dans un domaine relevant d'un service public.

## 6 - Les services du quotidien contribuant à la vie du village

S'ils ne font pas partie au sens strict des Services Publics, ils jouent un vrai rôle d'intérêt général, ainsi, le marché animé du mercredi matin à Savigné, qui existe grâce à l'initiative de l'équipe municipale. La mairie offre la gratuité de l'emplacement comme de l'électricité et incite ainsi un plus grand nombre de marchands à s'y installer.

### 6-1 À l'écoute des habitants

Sur la commune de Courcelles, Michel exprime le besoin de commerces de proximité, une boucherie, une boulangerie, une épicerie seraient appréciés...

Pour les personnes âgées, la présence des services et commerces de proximité est bien entendu essentielle car elles ne conduisent pas toutes une voiture ou ne sont plus en capacité de le faire...

#### **Le distributeur de baguettes à Souvigné**

Mme Denise, retraitée de Hommes, également rencontrée à la boulangerie de Savigné, pointe les problèmes bancaires avec l'ouverture intermittente de l'agence bancaire (2 demi-journées par semaine) et la fermeture du distri-

buteur de billets...

Elle note que les commerces se vident en centre bourg pour se délocaliser au super U, *«nous avons aussi notre part de responsabilité car nous aimons faire nos achats au même endroit. Je reconnais que ce n'est pas la solution. Ce qui me manque c'est la VIE d'autrefois dans le village d'Hommes... Commerces, restaurants, bar»*.

Rencontre avec Luce, retraitée de 72 ans venue habiter avec son mari à Cléré-les-Pins pour se rapprocher de leur fille : *«À Cléré, il n'y a plus rien : pas de transport, pas de commerçants, ni boulanger, seulement un dépôt de pain, pas de restaurant ni de café»*. Les services publics, *«il n'y en a plus, même la Poste, ils veulent la fermer !»*





## 6-2 «L'aide alimentaire» assurée par les «Restos du cœur»

Installés chaque semaine à Savigné-sur-Lathan, les «Restos du cœur» assurent une aide alimentaire à 25 familles régulières de Savigné, 2 venant de Langeais.

Beaucoup d'habitants sont dans le besoin, mais n'osent pas franchir les portes des Restos du cœur craignant le «*qu'en dira t-on*» nous disent Anne et Martine, les deux bénévoles assurant la permanence ce jour-là.

Certaines municipalités ne veulent pas les accueillir afin de garder «une bonne réputation» à leur commune... Malheureusement, elles ne proposent aucune autre so-

lution. Les assistantes sociales essaient de faire le relais, mais n'y parviennent pas.

Les personnes âgées sont obligées de faire le déplacement pour confirmer qu'il s'agit bien d'elles ou de leur représentant qui peuvent ensuite venir par procuration. Le ravitaillement des Restos du cœur est dépendant des dons des magasins qui donnent de moins en moins depuis qu'ils ont instauré le système de vente de produits frais à «durée courte», ce qui complique le ravitaillement.

## 7 - La mobilité:

### 7-1 À l'écoute des habitants

**«Améliorer la mobilité permettrait de changer l'image de la commune» nous a déclaré André, de Savigné.**

«Le réseau ferroviaire a été abandonné depuis au moins 50 ans dans notre secteur, il sera donc difficile, comme dans d'autres coins de France, de rouvrir des lignes ici», témoignent les habitants. Les seuls transports collectifs sont les cars RÉMI qui mettent entre 1H15 et 2H00 suivant le village d'où l'on part pour aller à Tours. Les lycéens ne peuvent même pas utiliser leur carte d'abonnement s'ils veulent aller à Tours le samedi pour leur loisir ! Le tarif hors abonnement est assez dissuasif ce qui ne facilite pas l'accès à la culture pour les jeunes.

**Globalement, on constate que les 2 200 jeunes de 12 à 25 ans que compte la Communauté de communes ne bénéficient pas de l'encadrement dont ils auraient besoin. Le Centre social itinérant financé par la CAF ne peut y suffire. Les jeunes de 16 à 25 ans qui relèvent de la mission locale ne peuvent être pris en charge qu'à Tours avec toute la problématique de transport que cela suppose.**

**C'est le problème majeur, particulièrement pour les jeunes et les personnes âgées.**

La question de la mobilité devient centrale à l'heure du changement climatique, de l'explosion du coût du carburant et de la mise en place prochaine des ZFE (zones à faibles émissions) pour interdire progressi-

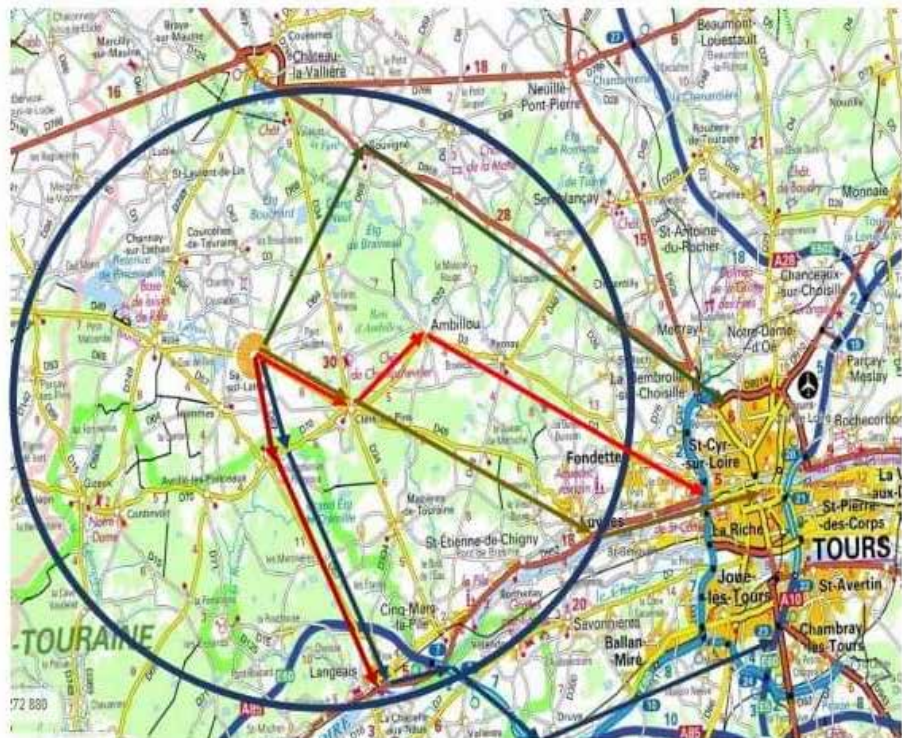
vement l'accès des grandes villes aux voitures les plus anciennes...  
**Le thème de la mobilité se décline de plusieurs façons :**  
Pour les personnes qui ont des difficultés de déplacement. Ainsi, la

pharmacie de Savigné a quitté le cœur du village pour s'installer à la périphérie du village près du super U. Même si ce n'est pas très loin, cela représente une difficulté pour les personnes âgées moins valides ou en mauvaise santé.

vement l'accès des grandes villes aux voitures les plus anciennes...  
**Le thème de la mobilité se décline de plusieurs façons :**

Pour les personnes qui ont des difficultés de déplacement. Ainsi, la

### **DÉSERT RURAL DU NORD OUEST INDRE ET LOIRE OUBLIÉ ET ENCLAVÉ ENTRE LE NORD DE LANGEAIS ET LE SUD DE CHATEAU LA VALLIÈRE**



Cette zone rurale enclavée entre le sud de CHATEAU LA VALLIÈRE et le Nord de LANGEAIS est un véritable désert rural avec des infrastructures routières compliquées pour se rendre à la métropole TOURANGELLE en car RÉMI et en voiture.

Nous sommes situés à 38 kms du centre de TOURS et à environ 50 kms de notre sous-préfecture de CHINON.

Les gares SNCF les plus proches sont CINQ MARS LA PILE ou LANGEAIS (20kms).

Itinéraire de la ligne P cars RÉMI pour aller à TOURS centre environ 1h au départ de SAVIGNE SUR LATHAN.

Itinéraire en voiture pour aller à la gare de LANGEAIS environ 20 kms.

Itinéraire en voiture pour se rendre à TOURS centre environ 40 kms (45 minutes).

Itinéraire en voiture pour se rendre au Nord de la Métropole 45 kms (50 minutes).

Itinéraire en voiture pour se rendre au Sud de la Métropole 50 kms (environ 1h).



**«La mobilité conditionne la vie quotidienne en campagne, pour aller travailler mais aussi pour faire ses courses ! Il faut aller à Chinon ou à Tours pour les impôts, par exemple comme pour les rendez-vous médicaux spécifiques».**

Le besoin de transports collectifs revient sans cesse: «Comment fait-on si on n'a pas de voiture ou si on ne peut plus conduire ?», insiste une dame. Une autre

personne, de Savigné, regrette l'absence de bus le dimanche, ne serait-ce que pour aller au marché de Langeais...

Pour Stéphane d'Hommes, l'emploi est pour beaucoup sur l'agglomération, «Les jeunes s'inscrivent dans des boîtes d'intérim à Tours et font le trajet quotidien en voiture. Dans le secteur, il n'y a pas de possibilités d'emplois si on n'a pas sa propre "boîte" surtout dans

le bâtiment...»

David, salarié à STMicroelectronics (Saint-Cyr-sur-Loire), de Savigné interroge : «Quelle alternative avons-nous aujourd'hui si nous n'avons pas les moyens d'acheter des voitures électriques ? Nous avons un gros problème de pouvoir d'achat et dans les zones rurales nous payons tout "plein pot" faute d'équipements collectifs»...

## 7-2 À l'écoute des collectivités publiques et des associations

Pour le président de la Communauté de communes, les difficultés en matière de mobilité sont réelles. Elles induisent des inégalités liées au territoire: il est difficile de mettre en place un système de déplacement transversal de Savigné à Langeais ou de Gizeux au marché de Château-la-Vallière par exemple.

Les sorties culturelles coûtent aussi plus chères car liées au coût du transport et nécessite beaucoup plus de temps pour les familles ce qui limite les possibilités d'aller au cinéma ou aux musées...

Il note que beaucoup d'offres de transport sont trop méconnues. Le «transport à la demande» lorsqu'il était mis en œuvre par le département avec Fil vert était peu utilisé. La ligne de bus Rémi Savigné-Tours est performante, mais avec peu de fréquentation... Les horaires ne sont pas assez adaptés et les lycéens avec leurs 2h30 de trajet quotidien sont loin des 35 heures!

**Le choix du lycée est contraint**, effectué en tenant compte de la meilleure desserte possible. Dans le Sud de la Communauté de Communes, il y a certes le train pour aller à Tours, mais le lycée de rattachement est curieusement à Chinon...

On doit donc offrir une alternative de transports pour satisfaire enfin tous les besoins du quotidien. Le problème majeur: le financement ! Pour améliorer le système de transport, il faut trouver de l'argent...

Il faudra toujours **une voiture par famille** en ruralité. **Les objectifs fixés à moyen ou long terme visent à supprimer la deuxième voiture.** Dans la pratique, une discussion a eu lieu avec la région, Une enquête «ménage» a été faite en 2018-2019, la plupart des besoins exprimés sont attachés à la métropole (emploi, pôle de santé Alliance, Bretonneau,...). Une nouvelle enquête plus locale va être engagée.

La région pourrait en fonction des résultats, s'engager à mettre en place de nouveaux services dès 2024-2025 avec un système «d'auto-partage» et de transport à la demande pour améliorer le lien entre le territoire et la métropole.

La question des transports se pose également sur la métropole : besoin d'espaces d'interconnexion avec le réseau urbain (tram, bus).

## B - Que pouvons nous proposer pour répondre aux préoccupations des habitants?

Le changement dépend de la prise de conscience qu'il est possible d'agir, pour un meilleur mode de vie en zone rurale au prix d'une plus grande solidarité avec la métropole.

L'aménagement du territoire a longtemps reposé sur le primat des grandes villes et des grands axes de circulation. Il a conduit à l'aggravation des inégalités de tous ordres, et à ce qu'une partie de la population ne s'y retrouve plus. Les services publics ont disparu.

Une dame de Souvigné nous disait sous forme de boutade: «On peut bien vivre ici de 40 ans à 70 ans... Avant 40 ans, c'est la galère des déplacements pour les activités des enfants, au-delà de 70 ans, il vaut mieux vendre sa maison pour se rapprocher de la ville, des services de santé, des laboratoires et des hôpitaux!»

À l'issue de ces 3 mois d'enquête auprès de la population, force est de constater qu'en dépit de l'investissement réel des élu-es, l'égalité républicaine n'est pas toujours au rendez-vous principalement dans les domaines qui conditionnent la vie quotidienne des habitants: les transports, l'accès aisé aux services de santé, à l'éducation et au principaux services publics administratifs en présentiel.

Mais répondre aux besoins des territoires ruraux nécessite une nouvelle organisation de l'espace solidarissant milieu urbain et zones rurales.

Cette réorganisation passe par un remaillage de Services Publics prenant appui sur les bourgs, favorisant la relocalisation d'activités artisanales et commerciales de proximité, le développement de l'offre alimentaire en circuit court respectueuse de l'environnement et proposant de nouveaux lieux d'échanges à la ferme, précieux en zone rurale, comme à Ambillou, Braye-sur-Maulne et d'autres villages.

## 1 - Le numérique «oui» mais avec des accueils physiques et les Services Publics de proximité!

La grande thématique des réformes de l'action publique des dernières années a été le «tout numérique», au nom de quoi on a supprimé la plupart des services publics de proximité !

On peut toujours dire que tout n'était pas parfait, cependant, est-ce plus rapide aujourd'hui de refaire des papiers administratifs, un passeport ou une carte d'identité?

L'État a transféré nombre de ses responsabilités propres sur les communes et les Maisons France services.

Comment dans ces conditions, les 2 agents des Maisons France Services peuvent-ils assurer le travail de toutes les administrations et «opérateurs publics», même avec l'aide des secrétaires

de mairies qui ne sont, en outre, pas toujours à temps complet ?

Il s'agit notamment des domaines qui touchent aux droits sociaux, à la famille, à l'emploi, le calcul de retraites, etc.

Ainsi, le Directeur national de la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse), dans une interview à France info du 13 avril 2023 alerte les salariés qui vont partir prochainement en retraite sur la nécessité de rechercher avec les services de la CNAV tous les éléments permettant de calculer ce que sera leur future retraite, trop d'omissions ayant été constatés.

Mais quelles aides concrètes sans services accessibles et compétents pour aider les personnes?

### TÉMOIGNAGE

*Pour un changement de carte vitale ou une grosse mise à jour, ma carte Vitale ne fonctionnait plus, j'ai appelé la CPAM de Tours pour savoir comment faire.*

*Ils m'ont indiqué qu'il fallait se rendre dans une permanence CPAM.*

*Or, sur le Nord-Ouest, il n'y en a pas, il faut aller à Chinon (43 kms) ou Tours (45kms) ou Château-Renault (55 kms).*

*Les Maisons France Services, ne font que de la mise en relation.*

**L'antenne de la CPAM de Joué-les-Tours dont l'accès était encore possible vient de fermer...**

### Une société du tout numérique pour qui? L'exemple du chèque carburant...

**60% des personnes éligibles à la prime de 100 euros et qui en auraient eu vraiment besoin ne l'ont pas obtenue à la date limite du 31 mars 2023, du fait d'un manque d'information, d'un dispositif trop complexe, de l'impossibilité de saisir certains numéros d'immatriculation...**

On ne peut pas dire «non au numérique» et nous avons vu dans l'enquête tout l'intérêt que portait la population aux «ateliers numériques».

Mais le numérique a ses limites mises en évidence dans le rapport du Défenseur des droits de février 2022.

**De nombreux citoyens ne savent pas ou ne peuvent pas réaliser les démarches en ligne. Il s'agit de personnes âgées par exemple mais aussi de jeunes, un quart d'entre eux déclarant avoir des difficultés avec les démarches en ligne.**

On sait par ailleurs grâce à une autre

enquête menée dans le quartier du Sanitas que les personnes qui participent à un «atelier numérique» et qui ne mettent pas en œuvre rapidement ce qu'elles ont appris perdent le bénéfice de leur formation. Il faut donc travailler sur la durée...

Il demeure une grande exigence d'écoute et d'attention à l'égard des besoins des personnes et derrière ce constat, **la nécessité de réhumaniser nos services publics. Cela passe par un remaillage concret du territoire avec des services publics de proximité offrant, en particulier, une alternative aux dé-**

**marches en ligne.**

Les moyens des Maisons France Services doivent a minima être renforcés, en augmentant leur personnel, leur formation et les dotations de l'État. Elles doivent pouvoir être accessibles en transport public, ou venir vers les habitants en bus itinérant (comme sur le secteur de Montlouis-sur-Loire).

**Mais sur le fond, l'implantation des grandes administrations et Services Publics doit être réinterrogée au regard de la carte des intercommunalités.**

La remise en place d'antennes des services départementaux de plein exercice (services de l'Etat, du département, de la sécurité sociale et de

l'emploi) doit être posée.

Cela doit concerner également les besoins non assumés actuellement, notamment en direction de la jeu-

nesse avec des services d'encadrement, d'accompagnement et d'orientation.

## 2 - L'éducation en milieu rural

**Le maintien des classes est un enjeu particulier pour la ruralité.** Nous rejoignons l'action de l'Association des Maires Ruraux agissant pour qu'on n'applique pas aux zones rurales des critères qui accélèrent les fermetures de classes et d'école. D'autres considérations sont nécessaires avec la définition d'un effectif maximal pour les classes multi-niveaux et la prise en compte de l'allongement des déplacements.

**La création d'un Lycée Public Général et Technologique, éventuellement couplé avec un centre de formation pour adultes, doit être remise rapidement au cœur d'un projet territorial dans des conditions assurant la diversité d'options nécessaires et une mixité sociale et géographique.**

On doit noter à l'appui de cette demande le fait que le lycée de Chinon est saturé. Les lycéens de Langeais qui vont obligatoirement à Chinon en cars Rémi (45 minutes)

pourraient ainsi faire leurs études à proximité de chez eux.

**Pourquoi ne pas profiter de la situation géographique privilégiée du Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de Fondettes et d'une période de refonte de son projet d'établissement, en lien avec le Plan prévisionnel du Conseil Régional à ré-interroger ?**

**Un établissement polyvalent général et technologique pourrait ainsi être créé sous tutelle des ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture comme il en existe déjà plusieurs en France.**

**Un tel établissement serait facile d'accès pour tous les lycéens du nord-ouest du département.**

La Convergence Services Publics 37 s'engage à soutenir toute démarche visant à la réalisation d'un tel projet de première nécessité au nom de l'égalité territoriale.

## 3 - Accès aux soins à tous les âges de la vie

Faut-il s'habituer à des niveaux de services de santé à plusieurs vitesses selon que l'on soit en ville ou en ruralité? L'association des maires ruraux dénonce une perte d'espérance de vie qui peut atteindre 600 jours en zone rurale. Les statistiques du ministère de la Santé attestent de cette inégalité territoriale accentuée par le niveau de vie des habitants.

Le développement des services publics doit permettre de repenser la présence de services de santé dans les zones rurales.

De ce point de vue, la création de centres de santé avec des médecins salariés, comme ce que propose la région, représente une piste.

Le principe de libre installation des médecins est interrogé alors que l'on constate une insuffisance du nombre de médecins formés chaque année.

Madame Mélo, maire de Channay-sur-Lathan, note aussi que les études de médecine sont prise en charge par l'État à la différence d'autres pays.

Il serait logique que les médecins en sortie de formation soient dans l'obligation d'exercer dans les secteurs où les besoins sont les plus criants et non dans les secteurs déjà sur-dotés.

Le principe de mise à disposition d'un logement et d'un cabinet est souvent mis en avant par les communes.

L'enquête n'a pas permis d'aller au-delà des témoignages sur les insuffisances de l'aide sociale à l'enfance et du traitement des handicapés mais le problème se pose dans le bassin de Savigné et doit être approfondi.

Pour les personnes âgées, la loi «Grand âge», depuis longtemps attendue, ne devrait-elle pas permettre de financer une véritable politique publique de recrutement et de formation d'un personnel qualifié, socialement reconnu, à la hauteur des besoins, partout sur le territoire, au nom de l'égalité républicaine et du respect de celles et ceux qui prennent en charge nos aînés ?...

## 4 - Les transports publics : pour un nouveau droit à la mobilité à inventer

Différentes expérimentations ont été engagées. Certaines ne marchent pas, d'autres oui. Ainsi, le «transport à la demande», trop contraignant, n'a pas fonctionné.

Dans le pays de Racan, une plate-forme organisant le covoiturage a été créée mais n'a fonction-

né que le temps du financement mis en place...

À Savigné, la commune a financé, grâce à la participation des artisans et des commerçants, l'achat d'un véhicule 9 places mis à la disposition des associations pour les sorties des jeunes ou pour conduire les personnes âgées au marché du Savigné.



En matière de mobilité douce, le collectif cycliste d'Indre-et-loire, dans sa contribution à l'enquête, préconise un plan de pistes cyclables permettant aux collégiens d'accéder à leur établissement.

La Communauté de Communes va expérimenter avec la région la mise en place d'un système d'autopartage et d'un nouveau système de transport à la demande.

Des voies d'amélioration du système du transport sont à rechercher pour sortir de l'existant avec des cars qui condamnent les lycéens à 2h30 ou 3

le syndicat des mobilités. Il s'agit en particulier de la ligne desservant Ambillou et Savigné-sur-Lathan.

L'amélioration de la ligne Rémi existante et un prolongement de la ligne fil bleu à certaines heures amélioreraient déjà sensiblement la situation.

**Le territoire est aussi desservi par la ligne ferroviaire Nantes- Lyon. Il demeure à assurer la liaison vers les gares de Langeais-Cinq-Mars-la-Pile. L'exemple de la communauté de com-**



heures de transports scolaires par jour... Il en va de même pour le ramassage scolaire du collège de Savigné.

**Ce sont les transports qui doivent s'adapter aux besoins et non l'inverse !**

**Le transport collectif par bus** est à réinventer dans son cadencement journalier et dans son amplitude horaire. Les aménagements de parcours doivent permettre de réduire le temps de transport vers la métropole.

Les circuits de bus devraient pouvoir s'articuler dans un nouveau plan de déplacement départemental avec des zones d'interconnexion.

Des accords sont à trouver avec la métropole et

**munes de Chinon-Vienne et Loire qui assure la liaison depuis Chinon et Bourgueil vers la gare de Port Boulet peut servir de référence avec un système de navette par minibus ramenant les voyageurs vers les gares existantes :**

<https://www.chinon-vienne-loire.fr/quotidien/transport/sitravel/des-minibus>.

Le «RER tourangeau» va figurer dans le contrat de plan État-région 2023-2027. Des moyens importants devraient lui être alloués, ceux-ci doivent aussi permettre d'améliorer les conditions de transport des territoires ruraux comme dans le Nord- ouest Touraine.

**Au niveau régional des expérimentations ciblées sont menées pour les lignes de bus et de TER. Une telle expérimentation doit être menée pour améliorer les liaisons avec Tours et les gares de Langeais et Cinq-Mars-La Pile.**

# EN CONCLUSION

Les communes du bassin de Savigné ne représentent pas une France de seconde zone. Tout au contraire, nous avons noté dans l'enquête le grand nombre d'actions engagées par les équipes municipales malgré la faiblesse des moyens financiers disponibles.

Ainsi, à Channay-sur-Lathan, la commune va réutiliser l'ancienne caserne des pompiers pour installer un **espace transgénérationnel** et un **atelier numérique**. **Au niveau de la communauté de communes**, on doit noter la création d'une piste cyclable reliant le lac de Rillé, d'Hommes et la carrière de Falun de Channay-sur-Lathan.

**Dans nombre de domaines, l'action des bénévoles des associations** qui jouent un rôle de services publics est remarquable, ainsi les personnes qui font vivre la bibliothèque ou les restos du cœur de Savigné par exemple.

Dans le même temps, il est néces-

saire de remettre en place de vrais services publics, vecteurs d'attractivité et de bien vivre dans le territoire. Dans le domaine de la santé, on ne peut pas ignorer le constat de l'association des maires ruraux de France concernant la santé de la population.

Le fossé s'est creusé entre les zones urbaines centrales et les zones rurales où la désertification touche majoritairement les plus fragiles et les plus précaires ne disposant pas d'un véhicule pour accéder à la métropole.

Un nouvel aménagement du territoire est à repenser redonnant une pleine place à la ruralité dans l'égalité solidaire des territoires, favorisant la relocalisation des activités et le redéploiement des services publics.

Ainsi quand une entreprise historique du territoire comme CYFAC (fabrication de cadres de vélo haut de gamme) localisée à Hommes s'en va pour gagner le pôle vélo du Menetou à Tours, sans doute attirée par les

aides publiques de la grande ville, on peut s'interroger sur le retour en compensation pour le territoire rural !

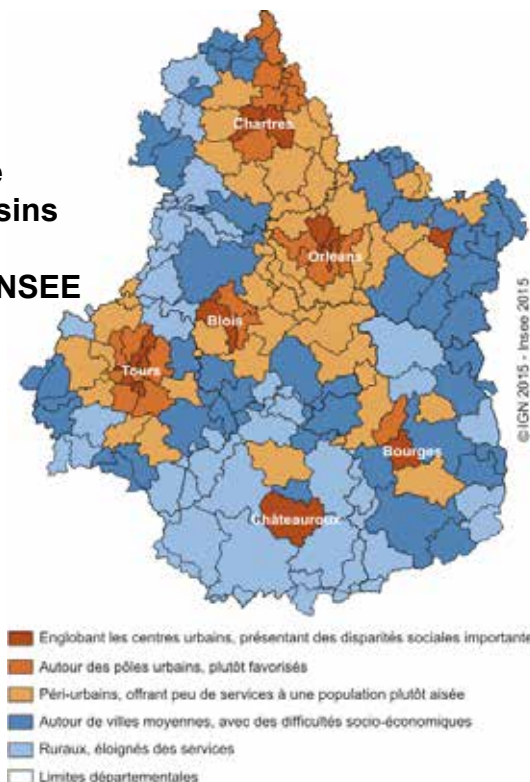
**La démocratie, partant des droits de chacun à réaffirmer, doit retrouver à s'exprimer.** Les communes, comme le souligne le président de la communauté de communes TOVAL, sont le premier lieu d'exercice de la démocratie, celui où les citoyens peuvent se rencontrer et exprimer directement leurs besoins.

**Il y a sans doute à réfléchir sur la mise en œuvre des énergies à une échelle plus vaste avec des commissions de territoire associant les différents acteurs sociaux, les associations, les parents d'élèves, etc. permettant l'expression des besoins et par exemple de faire un état des lieux réguliers de la situation des services publics comme des voies possibles d'amélioration.**

# ANNEXES

- 1 - Carte des bassins de vie de l'INSEE et des bassins de mobilité de la région-Centre Val de Loire
- 2 - Le fonctionnement de l'ADMR du bassin de Savigné
- 3 - Remerciements

1 - Carte des bassins de vie selon l'INSEE



**Une curieuse carte des «bassins de vie» d'après l'INSEE :**

Les communes du Savignéen sont ainsi rattachées à Langeais... alors que les grands services publics et la principale zone d'emploi se situent dans l'agglomération tourangelle.

## 2 - ADMR de SAVIGNE SUR LATHAN, au service des personnes âgées du Nord-Ouest Touraine

Entretien du 25 Janvier 2023 avec Mme Thaon, responsable de l'ADMR du secteur de Savigné.

### 1) Présentation du fonctionnement général de l'ADMR :

Association à but non lucratif, l'ADMR intervient essentiellement (à 80%) auprès des personnes âgées de son secteur en application d'une convention avec la CARSAT, la MSA, le Conseil départemental permettant le financement des aides sociales accordées aux personnes accompagnées, sur dossier, en fonction de leur situation sociale et de leur degré de dépendance, l'objectif étant le maintien à domicile souhaité par les personnes âgées, aussi longtemps que faire se peut. C'est le Conseil départemental, en charge des personnes âgées, qui gère l'attribution de l'APA, l'Aide personnalisée à l'Autonomie, et son montant.

Autres secteurs d'intervention, les personnes handicapées peu nombreuses sur le secteur et les familles (20%) suite à des hospitalisations, des maternités... qui bénéficient d'aides de la CAF, de la MSA et des Mutuelles concernées par leurs adhérents.

**2) L'ADMR du bassin de Savigné et ses 8 communes :** (Avrillé les Ponceaux, Channay-sur-Lathan, Cléré-les-Pins, Continvoir, Courcelles, Hommes, Rillé, Sonzay)

À noter : 30% de la population est âgée de plus de 60 ans ; l'isolement devient vite un vrai problème dans cette zone rurale mal desservie par les transports en commun et peu «médicalisée»...

Sur ce seul secteur, l'ADMR intervient **régulièrement** auprès de **120 à 130 personnes chaque semaine**. Les personnes dépendantes nécessitent 3 interventions par jour, 7 jours sur 7.

L'«encadrement» du personnel est assuré par **des bénévoles, pas faciles à trouver** sur chacune des communes concernées, **mais est géré par la responsable de l'ADMR, Mme THAON**.

**Le personnel : 21 femmes à temps partiel** circulent en permanence sur ce territoire et s'efforcent de gérer toutes les situations rencontrées face aux personnes âgées plus ou moins dépendantes et leur famille ! La moyenne d'âge est de **40 ans**, l'absentéisme est faible et heureusement, car il est très difficile de trouver des «remplaçantes». Nombre de femmes ont besoin de ce petit salaire pour gérer des situations sociales et familiales difficiles.

**Le recrutement et la formation** de ces «auxiliaires de vie» restent les deux problèmes majeurs car les conditions de travail sont physiquement et psychologiquement exigeantes, et n'offrent qu'une rémunération très modeste d'autant que rares sont les femmes diplômées ou qui peuvent «valider leurs acquis». **L'amplitude horaire** (8h00 le matin/20h00 le soir + w.e) est très importante et peu compatible avec la vie de famille. Mme THAON qui gère leur emploi

du temps, cherche systématiquement à s'adapter aux contraintes de chacune mais cela est loin d'être évident ! De plus, **le permis de conduire** en zone rurale est indispensable, pas dans la Métropole...

Ces «**auxiliaires de vie**», qui entrent dans l'intimité des familles et des personnes âgées vulnérables, assument de lourdes responsabilités qui exigent une reconnaissance et **une formation pour adultes** qui n'est malheureusement **pas proposée dans le N/O du département**... Ces femmes, qui résident sur le secteur de Savigné, n'acceptent pas d'aller en formation à Chambray-les-Tours ou Joué-lès-Tours... Comment ne pas les comprendre? C'est une des vraies difficultés rencontrées par l'ADMR dans ce secteur rural.

### 3) Bilan et perspectives :

Force est de constater que l'aide et **le maintien à domicile** des personnes âgées, qui plus est dans une **zone rurale** telle que le N/O du département posent de nombreux problèmes! Par ailleurs, lorsque le maintien à domicile n'est vraiment plus possible, les **EHPAD publics sont rares** (Château-la-Vallière et Langeais) et l'on cherche en vain des places en «unités Alzheimer» que l'on espère trouver dans le bâtiment en construction de Château-la-Vallière...

**L'ADMR joue un rôle social essentiel** dans ce secteur et s'efforce de combler les manques, en plus de ses missions premières (portage de repas assuré par l'ADMR de Langeais, transport des personnes âgées quand c'est indispensable, par les «auxiliaires de vie», grâce à une assurance spéciale...)

Le «**maintien à domicile**», souhaité par les personnes âgées, trouve un écho très favorable dans le gouvernement pour des raisons économiques évidentes, le prix de revient mensuel (800 euros environ pour 3 interventions par jour) et les aides sociales accordées en rapport étant nettement inférieures à ce qui est nécessaire en EHPAD...

**La loi «Grand âge»,  
depuis longtemps attendue,  
ne devrait-elle pas permettre  
de financer une véritable  
politique publique de  
recrutement  
et de formation d'un personnel  
qualifié, socialement reconnu,  
à la hauteur des besoins,  
partout sur le territoire ?**



## Remerciements à toutes les personnes rencontrées au cours de cette enquête et plus particulièrement à :

- Monsieur Hugues Brun, maire de Savigné-sur-Lathan
- Madame Isabelle Mélo, maire de Channay-sur-Lathan
- Monsieur Xavier Dupont, maire de Rillé et président de la communauté de communes TOVAL
- Monsieur Abel Pires, conseiller municipal et communautaire, suppléant de Sabine Thillaye, députée de la 5<sup>è</sup> circonscription
- Monsieur Antoine Pinard, conseiller municipal de Cléré-les-Pins
- Madame Sonia Pitard, chargée du service de la population à la communauté de communes
- Monsieur Emmanuel Nerrand, principal du collège de Savigné-sur-Lathan
- Madame Patricia Proust, référente de la bibliothèque de Savigné-sur-Lathan
- Madame Françoise le Roch, directrice du Relais Sépia
- Mme Vanessa Thaon, responsable de l'ADMR du secteur de Savigné-sur-lathan
- Madame Martine Crespin, bénévole des restos du cœur
- Monsieur Christain Gouron, responsable du Parti Communiste du Nord Ouest
- Monsieur Frédéric Hervier, militant associatif à Ambillou
- Monsieur Emmanuel Bouchenard, militant associatif à Savigné-sur-Lathan
- Monsieur Dominique Menard, secrétaire départemental des personnels territoriaux CGT
- Madame Ludivine Lunet, maraichère à Ambillou
- Mesdames et Messieurs les représentant-es des parents d'élèves.

## Remerciement également aux personnes qui ont mené l'enquête populaire sur les services publics du Nord ouest Touraine :

- Laurent Espaze,
- Alain Gidelle,
- Edith et Patrick Hallinger,
- Florence Andres,
- Evelyne Pinard,
- Pascal Charcosset,
- Pauline Eyila,
- Pascal Challet.



Une partie de l'équipe à la nuit des studios le 3 juin à Tours avec des panneaux sur l'enquête populaire.

**Convergence des services publics 37**  
**convergencesp37@gmail.com**

